

# Charte de l'Eco-Vide-Grenier de Ramonville

Organisé par l'association  Caracole

L'association Caracole dont les objectifs intègrent la nécessité d'une démarche de développement durable et équitable va promouvoir lors du vide grenier toutes les démarches responsables qui visent à respecter l'environnement.

## **Pour aboutir, nous croyons que tout projet collectif nécessite des engagements mutuels.**

Engagements **de l'association Caracole** autour des déchets

*L'association s'engage à réduire sa production de déchets lors de l'évènement par :*

- La mise en place d'une consigne à la buvette, avec l'utilisation d'une vaisselle consignée et réutilisable
- Privilégier des achats sans suremballage
- Installer des bacs de tri sélectif
- Informer et sensibiliser le public autour de la problématique des déchets.
- Veiller à l'empreinte écologique lors de la communication de l'évènement.
- La mise en place des toilettes sèches

Engagement **des exposants** autour des déchets :

- Je m'engage à être responsable des déchets que j'occasionne.
- Je m'engage en tant qu'exposant à réduire ma production de déchets
- Je m'engage à laisser le lieu aussi propre qu'à mon arrivée.
- Je m'engage à participer au tri sélectif grâce aux contenants mis à ma disposition.

Circuits courts et engagement **de l'association Caracole**.

*L'association Caracole s'engage à privilégier des produits locaux et issus d'une agriculture durable et juste lors du vide grenier.*

- La buvette du vide grenier proposera des produits locaux et de saison
- Les bénévoles pourront informer les exposants et le public sur la thématique des circuits courts.

Nous comptons sur votre participation pour que le vide grenier soit un événement éco-responsable.